



## NOUVEL ENTREPRENEUR

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le contrat du Canton de Melbourn pour la collecte des ordures ménagères avec la compagnie Matrec, sera échu le 31 décembre 2022.

Suite à la publication d'un appel d'offres, nous avons reçu 4 soumissions d'entreprises différentes. Nous avons procédé à l'ouverture et fait l'analyse de conformité des documents, et le conseil a accepté l'offre du plus bas soumissionnaire et octroyé le contrat à la firme Gaudreau Environnement pour une période de 5 ans. Nous vous fournirons plus de détails dans un prochain bulletin concernant le jour de la collecte.



N'oubliez pas que le bac roulant sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, puisqu'il s'agit d'une exigence des entrepreneurs. Les sacs et/ou les boîtes au sol, les bacs de bois ou de métal ne seront plus vidés, ni ramassés. Comme ce bac vous appartient, prévoyez l'achat chez le détaillant de votre choix.

## CALENDRIER 2023

### DERNIÈRES CHANCES

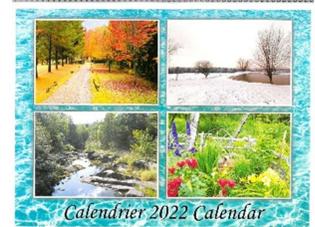
Il vous reste très peu de temps pour envoyer vos photos afin d'avoir la chance de voir celle-ci sur l'édition du calendrier 2023. La date butoir pour le faire est le : **le vendredi 2 septembre.**

Faites le tour de vos appareils, profitez de cette période de l'année pour prendre de nouveaux clichés. Nous avons déjà reçu une bonne sélection, mais nous espérons augmenter cette quantité.

Ce qu'il faut prioriser c'est qu'elles doivent avoir été prises dans la municipalité, et il faut indiquer l'emplacement d'où elles proviennent.

Envoyez-en plusieurs à la fois avec We Transfer.

Afin de couvrir les 12 mois de l'année, nous recherchons des images représentant une des 4 saisons. Faites parvenir le tout par courriel à [admin@melbournecanton.ca](mailto:admin@melbournecanton.ca).



## CONTENEURS DE RÉ-EMPLOI À L'ÉCOCENTRE DU VAL SAINT-FRANÇOIS

### NOUVEAU

La MRC est heureuse d'annoncer l'installation de trois conteneurs de réemploi pour les matériaux de construction, rénovation et déconstruction (CRD) à l'écocentre régional du Val-Saint-François, situé à Melbourn. Les citoyens peuvent y déposer des meubles, des portes, des fenêtres, de la quincaillerie et des matériaux de construction en bon état et réutilisables. La population peut aussi prendre gratuitement ces matériaux afin de les réutiliser dans leurs projets personnels de construction ou de rénovation.

Consulter le <https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/>

## VISITE DE LA SPA de L'ESTRIE

### MÉDAILLON POUR CHIEN



Au début du mois de juillet, plusieurs citoyens des municipalités voisines se questionnaient sur la présence de la SPA dans leurs quartiers. Sachez que dans la municipalité du Canton de Melbourne, seuls les chiens doivent être enregistrés auprès de la SPA et un frais doit être acquitté par le propriétaire de l'animal.

La licence est valide du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre, et est renouvelable chaque année.

N'oubliez pas que vous devez contacter la SPA si vous avez un nouvel animal ou si votre animal est décédé. Le médaillon n'est pas transférable.

Contactez-les au 819 821-4727 option 4.

## RÉCUPÉRATION DE LA STYROMOUSSE

### BAC de RÉCUPÉRATION



Le bac de récupération de la styromousse installé près du garage municipal est très populaire. Nous sommes heureux de constater que bien des citoyens et même des gens de l'extérieur utilisent le bac afin de se départir de ce matériel qui prend beaucoup de place dans les différents sites d'enfouissement. Saviez-vous qu'une tonne de polystyrène occupe la place

d'environ 30 tonnes de déchets compactés dans un site d'enfouissement ?

Enfoui, ce produit peut prendre des milliers d'années à se décomposer.

N'hésitez pas à venir déposer vos contenants. Ils doivent être propres, sans étiquettes et sans pellicule d'emballage.

L'Écocentre et Soprema collaborent ensemble afin de récupérer la matière et la recycler afin de l'intégrer dans la fabrication de panneau isolant.

Les contenants, les verres et les produits d'emballages en styromousse font partie des items visés.



## RÉFECTION DU STATIONNEMENT DE L'HOTEL DE VILLE

### RÉSERVATION DE LA SALLE et ACCÈS À NOS BUREAUX

Le Ministère des affaires municipales a mis en place le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Doté d'une enveloppe de 90 M \$, il a pour objectif d'accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins, soit celles disposant de moyens financiers limités, pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux à leurs bâtiments municipaux.

La municipalité profitera de cette aide financière afin de procéder à la réfection d'une partie de son stationnement situé près du site du Marché Champêtre.

Compte tenu que le projet nécessitera des travaux d'excavation, il ne sera pas possible de réserver la salle communautaire, pour une période d'environ 3 semaines. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour une réservation.

Les travaux devraient débutés dans la semaine du 22 août 2022.

Le bureau de la municipalité sera ouvert pendant ces travaux. Par contre, le stationnement ne sera pas accessible alors pour les citoyens qui doivent venir au bureau, vous aurez accès par l'entrée située sur la route 243.



Soyez prudent, le retour en classe se fera à partir du 25 août 2022.